

Lundi 24 juin 2024

PERIGUEUX

Madame, Monsieur, Cher Adhérent,

Nous avons le plaisir de vous inviter à notre **Assemblée Générale Ordinaire** qui se déroulera le **LUNDI 24 JUIN 2024 de 15h00 à 16h15**, dans nos locaux de **PERIGUEUX – 185 Route de Lyon**.

Ordre du jour :

- Rapport moral du Président
- Rapport de gestion du Conseil d'Administration
- Rapport du Commissaire aux Comptes
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes
- Approbation des comptes annuels arrêtés au 31/12/2023
- Affectation du résultat
- Quitus au Conseil d'Administration de sa gestion
- Approbation du montant des cotisations 2025 et de la grille tarifaire de l'offre complémentaire
- Ratification des remplacements d'administrateurs intervenus en cours de mandat
- Questions diverses

**SI VOUS NE POUVEZ PAS PARTICIPER
A L'ASSEMBLEE GENERALE**

Vous pouvez vous faire représenter par un autre adhérent de l'Association muni d'un pouvoir régulier.

A cet effet, vous trouverez, ci-après, le **POUVOIR** à nous retourner après l'avoir **revêtu de votre signature précédée de la mention « BON POUR POUVOIR »**.



**A l'issue de cette Assemblée Générale Ordinaire
de 17h30 à 19h00**

nous vous invitons à participer à la **Cérémonie de remise des 1ères Victoires de la Santé au Travail**, qui nous permettra d'honorer, par la remise de trophées, les entreprises, associations, collectivités territoriales, organismes sous convention..., qui se sont particulièrement distingués dans les domaines de la prévention, de la sécurité, de la santé et du bien-être au travail.

Cette manifestation se déroulera dans les **Grands Salons de la Préfecture de la Dordogne - 2 Rue Paul Louis Courier à PERIGUEUX**.

Nous comptons vivement sur votre présence à ces deux événements, et vous prions d'accepter, Madame, Monsieur, Cher Adhérent, nos plus sincères salutations.

Philippe FRANCOIS
Président du Conseil d'Administration

POUVOIR ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Si vous ne pouvez pas participer à l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 24/06/2024

À retourner **avant le 20 juin 2024** par mail (i.berthy-lachaud@spst19-24.org)

ou par courrier (SPST 19-24 – 9 rue Louis Taurisson 19100 BRIVE)

Je soussigné(e)

représentant l'entreprise

donne pouvoir par les présentes à :

..... ,
également membre adhérent du SPST 19-24, pour me représenter à l'**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE** qui se
tiendra à **PERIGUEUX – 185 Route de Lyon, le 24 juin 2024 de 15h00 à 16h15** et à toutes autres qui seraient
convoquées ultérieurement avec le même ordre du jour, notamment si la première n'avait pu valablement
délibérer.

Aux effets ci-dessus, prendre toutes décisions, ratifier toutes nominations et en général faire le nécessaire
promettant l'agréer.

Fait àle

Signature précédée de la mention « **Bon pour pouvoir** »

Mention obligatoire sous peine de nullité